

# Les 7 étapes pour débuter un doctorat à l'ITTS

- 1 **Séance d'information** → Participer à la séance d'information annuelle. La date sera annoncée sur la page de l'ITTS et sur les réseaux sociaux.
- 2 **Eligibilité** → Vérifiez votre éligibilité auprès de l'ITTS. **Critères formels** : un MA en travail social, sciences sociales, droit ou économie ; minimum 4.75 de moyenne générale et minimum 5 pour le travail de MA (système de notation suisse) ; un fort lien avec le travail social (profil et sujet de thèse).
  - Contactez l'ITTS pour annoncer votre intérêt pour le programme
  - Envoyez votre relevé de notes du MA, votre diplôme et un CV
  - Rédigez un court texte présentant le sujet de thèse envisagé
- 3 **Direction de thèse** → Une fois votre éligibilité confirmée, commencez vos recherches pour votre co-direction de thèse :
  - Un-e professeur-e ou MER de l'UniNE, de l'une des quatre facultés
  - Un-e professeur-e d'une HES suisse en travail social
- 4 **Candidature** → Obtenez un accord écrit de chacun-e de vos co-directeur-ices pour la supervision de votre thèse.
- 5 **Immatriculation à l'UniNE** → Avant le **30 avril**, faites parvenir les accords de supervision à l'ITTS et confirmez officiellement votre candidature au programme doctoral. Vous recevrez une réponse d'ici au **15 mai**.
- 6 **Les 30ECTS** → Après avoir reçu la confirmation de votre acceptation au sein du programme doctoral, procédez à votre immatriculation en tant que doctorant-e de la Faculté des Sciences Economiques auprès du Bureau des immatriculations de l'UniNE.
- 7 **Début du doctorat** → Jusqu'au **30 juin**, co-construisez votre propre programme en choisissant les 30ECTS que vous validerez pendant les 18 premiers mois de votre doctorat, de concert avec vos co-directeur-ices de thèse et la direction de l'ITTS. Faites valider et signer ce *contrat pédagogique* par toutes les parties.

